



JOURNÉES PHOTOGRAPHIQUES

Une visite interactive et un concours pour clore les Journées

C'est la dernière ligne droite pour les Journées photographiques qui ferment leurs portes dimanche. La manifestation se termine en beauté avec une visite interactive samedi (de 14h à 15h30 à l'Ancienne Couronne) et par un concours photo ouvert à tous. Son thème est «à côté de la plaque». Les participants ont jusqu'à ce soir minuit pour envoyer leur photo sur www.jouph.ch/concours. /c-mas

CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Le Conseil exécutif donne un grand coup de balai

Le Conseil exécutif a décidé hier de remercier la majeure partie du conseil d'administration du Centre hospitalier de Bienne (CHB) au 31 décembre. Des tensions croissantes ainsi qu'une baisse constante de la confiance en sont les raisons selon le gouvernement.

STÉPHANE AMORUSO

En mai dernier, le Conseil exécutif avait pourtant décidé de reconduire l'équipe actuelle pour une période de fonction jusqu'à fin 2010. Dès lors, pourquoi prendre la décision de les remercier à la fin de cette année? «Le fait que le conseil d'administration (CA) n'a été renouvelé que pour une période de six mois et non pas davantage, démontrait que le Conseil exécutif se posait déjà des questions quand à la légitimité de ces membres», note le président du gouvernement Philippe Perrenoud.

Les résultats du rapport effectué par l'entreprise Charles Bé-laz SA, sur la situation qui prévalait au conseil d'administration du CHB, a conforté le Conseil exécutif dans son idée. A savoir que le CA de l'hôpital de Bienne n'est plus en mesure de relever avec succès les défis du futur. «Depuis les remous de l'affaire Knecht et l'arrivée d'Irène Truffer au poste de présidente, la confiance était rompue entre les membres mêmes du CA, ajoute Philippe Perrenoud. Ces personnes n'arrivaient plus à faire du bon travail ensemble.»



REMERCIÉE La présidente du conseil d'administration du Centre hospitalier de Bienne, Irène Truffer, ainsi que trois de ses acolytes seront remplacés au début de l'année prochaine. (ARCHIVES)

Irène Truffer, Andreas Sutter, Michel Vogt et Christoph Andreas Zenger seront donc remplacés au 31 décembre. En ce qui concerne Daniel Borer et Philippe Paroz, ils seront réélus par le Conseil exécutif pour une nouvelle période de fonction, s'ils le souhaitent. «Cela pourra assurer une continuité à court terme pour le CHB, ce qui n'est pas une mauvaise chose en vue des grands changements qui vont intervenir dès 2012», assure Philippe Perrenoud.

La modification du paysage hospitalier d'ici deux ans a donc également précipité la chute des membres du conseil d'administration. «Avec la modification de la loi sur l'assurance maladie et la libre concurrence des hôpitaux qui se mettra en place, la nouvelle équipe sera une chance pour le Centre hospitalier biennois de relever ces défis avec succès», analyse le président du gouvernement biennois.

Du côté des personnes concernées, on se montre étonnamment

calme suite à cette annonce. «Avec toute la pression qui pesait sur cette affaire, il ne pouvait pas y avoir un autre dénouement», a déclaré d'un air soulagé la présidente du CA Irène Truffer.

Quand à Andreas Sutter, il n'a pas paru plus ému que cela. «Je ne suis pas surpris de cette décision, explique-t-il. Je suis même d'accord avec Philippe Perrenoud quand il dit que la confiance était rompue entre les membres du conseil d'administration.» Un avis que partage

«Une nouvelle équipe sera une chance pour le Centre hospitalier biennois pour relever avec succès les défis qui s'annoncent dès 2012.»

Philippe Perrenoud

également le vice-président du CA Michel Vogt.

La Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale a lancé une procédure de recherche et d'évaluation pour une présidence ad hoc du conseil d'administration et deux nouveaux membres. Les autorités recherchent désormais des nouveaux candidats avec un profil bien précis. Ils devront être compétents tant au niveau financier qu'au niveau médical. /SAM

En bref

■ HAUTE ÉCOLE BERNOISE Portes ouvertes durant deux jours

Demain et samedi, la Haute Ecole spécialisée bernoise Technique et informatique ouvre ses portes au public pour lui présenter ses activités. Les intéressés pourront notamment discuter directement avec étudiants et enseignants et obtenir toutes les informations sur les filières d'études de bachelor et de master. L'école ouvre ses portes dès 10h. Le programme sur le site www.bfh.ch. /c-mas

■ RUE DU MARCHÉ-NEUF Incendie évité de justesse

Mardi matin, les pompiers ont été appelés dans une pizzeria située à la rue du Marché-Neuf. De l'huile laissée dans une casserole sur le feu s'était enflammée et risquait de causer des dégâts. Grâce à une intervention rapide des pompiers, il n'en a rien été. Et personne n'a été blessé. /asb-mas

FC CONSEIL DE VILLE

Encore une défaite



DÉFAITE Erich Fehr (à dr.) pas à son avantage. (OLIVIER GRESSET)

Après la baffe reçue en 2008 (1-9) contre le FC Grand Conseil et celle de 2009 face à leurs homologues de Köniz (1-5), les politiciens biennois et les employés de l'administration espéraient renouer avec la victoire mardi soir en affrontant l'équipe du parlement du canton de Soleure à la Champagne. Ils ont, au passage, pu constater l'état d'insalubrité des vestiaires.

Hélas pour eux, ils ont concédé une nouvelle défaite (3-6), malgré une bonne première mi-temps (2-2) jouée devant les conseillères de ville Teres Liechti, Monique Esseiva et Hanspeter Habegger, rejoints à l'heure du thé par Pierre Ogi. En manque de condition physique, Erich Fehr (photo) & Cie ont plié sous les accélérations soleuroises. A la fin du match, le conseiller de ville Pascal Fischer, le nouveau coach des Biennois, avait pourtant le sourire: «Cela fait une année que nous ne nous sommes plus entraînés. Mais on a marqué trois buts et ça, c'est déjà un bon point.» Rendez-vous en 2011 pour une nouvelle défaite? «Nous n'avons pas encore choisi notre adversaire, mais je suis confiant en nos moyens», conclut Pascal Fischer. /vb

AGGLOLAC

Les clubs de tennis devront-ils plier bagage?

Nidau et Bienne convoitent en bordure du lac des terrains qui pourraient s'avérer très intéressants pour y installer une zone verte, si le projet Agglolac devait voir le jour. Mais deux clubs de tennis occupent les lieux, le TC Schlossmatte et le TC Dufour, qui possèdent un droit de superficie jusqu'en 2028. Les sept courts sont situés juste derrière le restaurant de la Péniche.

Lors de la conférence de presse sur l'état d'avancement du projet Agglolac, le maire de Bienne a désigné cet endroit comme celui qui accueillera une zone de détente pour citadins stressés. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Peter Bohnenblust, président du TC Dufour et ancien conseiller municipal radical à titre accessoire, estime

que, de son côté, «il n'y a aucune raison de changer quoi que ce soit». Les membres du club sont satisfaits, les finances sont saines, le nouveau club house est ravisant, et le club possède un droit de superficie jusqu'en 2028.

Les pourparlers avec le TC Schlossmatte risquent d'être encore plus ardues. Pour Gian-Reto Grond, il y a peu de temps encore président du TC Schlossmatte et porte-parole de la délégation des deux clubs dans les pourparlers avec la Ville, tout dépendra de ce que la Ville acceptera de payer pour la parcelle et pour la rupture du contrat de bail. Lors d'une récente rencontre, la Ville aurait proposé de louer les deux clubs aux Champs-de-Boujean. «C'est exclu, beaucoup de nos membres viennent en vélo et habitent à l'ouest de la



TC SCHLOSSMATTE Avec le TC Dufour, le TC Schlossmatte devra peut-être déménager pour la création d'un espace de détente. (CHRIS HARKER)

ville», explique Gian-Reto Grond. «Nous n'envisageons de déménager que dans la région d'Ipsach-Nidau-Port-Sutz, et nous voulons un règlement semblable à celui qu'a obtenu le

TC Bienne». Chassé de chez lui par la construction d'Omega/Swatch, alors que son droit de superficie courrait jusqu'en 2027, le TC Bienne a été dédommagé par la Ville à

hauteur de 2,5 millions de francs. Aux Immeubles de la Ville, Holger Kaletsch n'est pas très loquace. Il confirme que les contrats sont en vigueur jusqu'en 2028. Et que la ville cherche des terrains de substitution. Oui, «les négociations vont reprendre ce mois», précise-t-il, «et des solutions devraient être trouvées cet automne». Tout est ouvert, même l'éventualité que la Ville attende gentiment l'expiration du droit de superficie. Seulement voilà: si le projet Agglolac devient réalité, ce sera bien avant 2028. Et la zone de délaçement est un maillon essentiel de ce projet.

Du côté des deux clubs, on pense qu'un dédommagement substantiel pourrait être une bonne base pour un nouveau départ. /bt-mg